



L'AACC ACCUEILLE L'AGENCE WILLIE BEAMEN

Paris, le 22 novembre 2018 – L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) est heureuse d'accueillir **WILLIE BEAMEN** parmi les agences membres de ses **délégations Publicité et Digital**.

Créée en 2013 par Romain COLLINET et ses deux associés, Sylvain VENTRE et Nicolas de FAUTEREAU, **WILLIE BEAMEN** est une **agence créative indépendante** qui a débuté sur **les terrains de sport** avant de jouer sur le terrain de la communication.

WILLIE BEAMEN aide les marques à provoquer des émotions aussi intenses que celles déclenchées par une balle de match, une ligne d'arrivée ou encore un coup décisif. C'est **la liberté, le goût du challenge et la force d'action** qui continuent de guider l'agence chaque jour.

WILLIE BEAMEN intervient auprès de ses clients dans plusieurs domaines d'expertise : **conseil stratégique, création de contenus** tous canaux et tous supports, **social média** grâce à son studio digital, **relations presse/bloggeurs/influenceurs** ainsi que dans la mise en place de **partenariats et de programme d'activations Trade**.

L'agence compte parmi ses principaux clients : **SAMSUNG, G.H. MUMM, PEUGEOT, FFF, UNIBET, ALLIANZ, CLARINS, LIDL, DIM, PMU, ELITE, RENAULT, BANDAI France, STIMIUM, SAINT ALBRAY (Groupe Savencia), EPISOD...**

Cette adhésion a été validée par le Conseil d'Administration de l'AACC.

WILLIE BEAMEN : 16 rue Vezelay - 75008 - PARIS
www.willie-beamen.com/

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

Contacts :

Shirley RIBEIRO - shirley@willie-beamen.com – 07 87 24 04 00
Lorraine Roncin - lrncin@aacc.fr - 01 47 42 27 26